

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 9 avril 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 1er, 2, 3 et 4 avril 2019

2019 DAC 473 Subvention (12.500 euros) et convention avec l'association Mémoire des Résistants Juifs de la M.O.I.

Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 19 mars 2019, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose de signer une convention pluriannuelle relative au versement d'une subvention d'équipement à l'association Mémoire des Résistants Juifs de la M.O.I. ;

Vu l'avis du Conseil du 10e arrondissement, en date du 18 mars 2019 ;

Sur le rapport présenté par Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'équipement de 12.500 euros est attribuée à l'association Mémoire des Résistants Juifs de la M.O.I, 14 rue de Paradis (10e) pour la numérisation de documents d'archives qui enrichiront leur musée virtuel. 2019-03386 ; 44201.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer avec l'association Mémoire des Résistants Juifs de la M.O.I. la convention pluriannuelle jointe au présent projet.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, exercices 2019 et suivants, sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO